

Agenda Pôle Truite 2021 :

Secteur	Plan d'eau	Lâcher 1	Lâcher 2	Lâcher 3	Lâcher 4
Bordeaux Métropole	Floirac	6,7 et 8 février	20, 21 et 22 mars	17, 18 et 19 avril	
Bordeaux Métropole	Ambarès Bernatet	13, 14 et 15 février	6,7 et 8 mars	10, 11 et 12 avril	
Libournais	Coutras Lauvira	6,7 et 8 février	20, 21 et 22 mars	10, 11 et 12 avril	
Entre-deux-mers	Neuffons	30, 31 janvier et 1 ^o février	27, 28 février et 1 ^o mars	10, 11 et 12 avril	
Sud Gironde	Barsac	16, 17 et 18 janvier	13, 14 et 15 février	6, 7 et 8 mars	
Ouest Gironde	Magdeleine (petit)	27, 28 février et 1 ^o mars	17, 18 et 19 avril		
Médoc	Pauillac Cach	20, 21 et 22 février	27, 28 et 29 mars		
Nord Gironde	Belou	23, 24 et 25 janvier	20, 21 et 22 février	27, 28 et 29 mar	17, 18 et 19 avril

L'option Pôle Truite est obligatoire les samedis, dimanches et lundis de chaque lâcher.

Prévisions sur les animations des Pôles Truites :

- Floirac : Les 3 lâchers seront animés par la Vallée de la Pimpine
- Bernatet : Les 3 lâchers seront animés par l'AIEG
- Barsac : les 3 lâchers seront animés par le Bouzig Preignacais
- Belou : Le secteur doit s'organiser. Aucune AAPPMA ne s'est pour l'instant positionnée
- Lauvirat : Aucune AAPPMA ne veut se positionner
- Neuffons : Les 3 lâchers seront animés par le Gardon Monségurais
- Etang de la Magdeleine : Les 2 lâchers seront animés par le Brochet Boien
- Etang de Cach : Aucune AAPPMA ne s'est pour l'instant positionnée